

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE SERVICES EXPRESS ET ASSOCIES » en abrégé « ISEA »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE TERMINUS 81/82 A
05 METRE DE LA PHARMACIE SAINTE MARTHE, Lot 29, Ilot
01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 19/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE SERVICES EXPRESS ET ASSOCIES » en abrégé « ISEA »

Objet : COURTAGE EN TRANSIT, IMPORT-EXPORT, TRANSPORT. Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou Indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE TERMINUS 81/82 A
05 METRE DE LA PHARMACIE SAINTE MARTHE, Lot 29, Ilot
01

Dirigeant(s) M KOUADIO KONAN STANISLAS-ANDRE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00788 du 09/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09517/GTCA/RC/2026 du 09/02/2026

